



RAPPORT MENSUEL SUR LES MOUVEMENTS MIXTES Septembre 2021

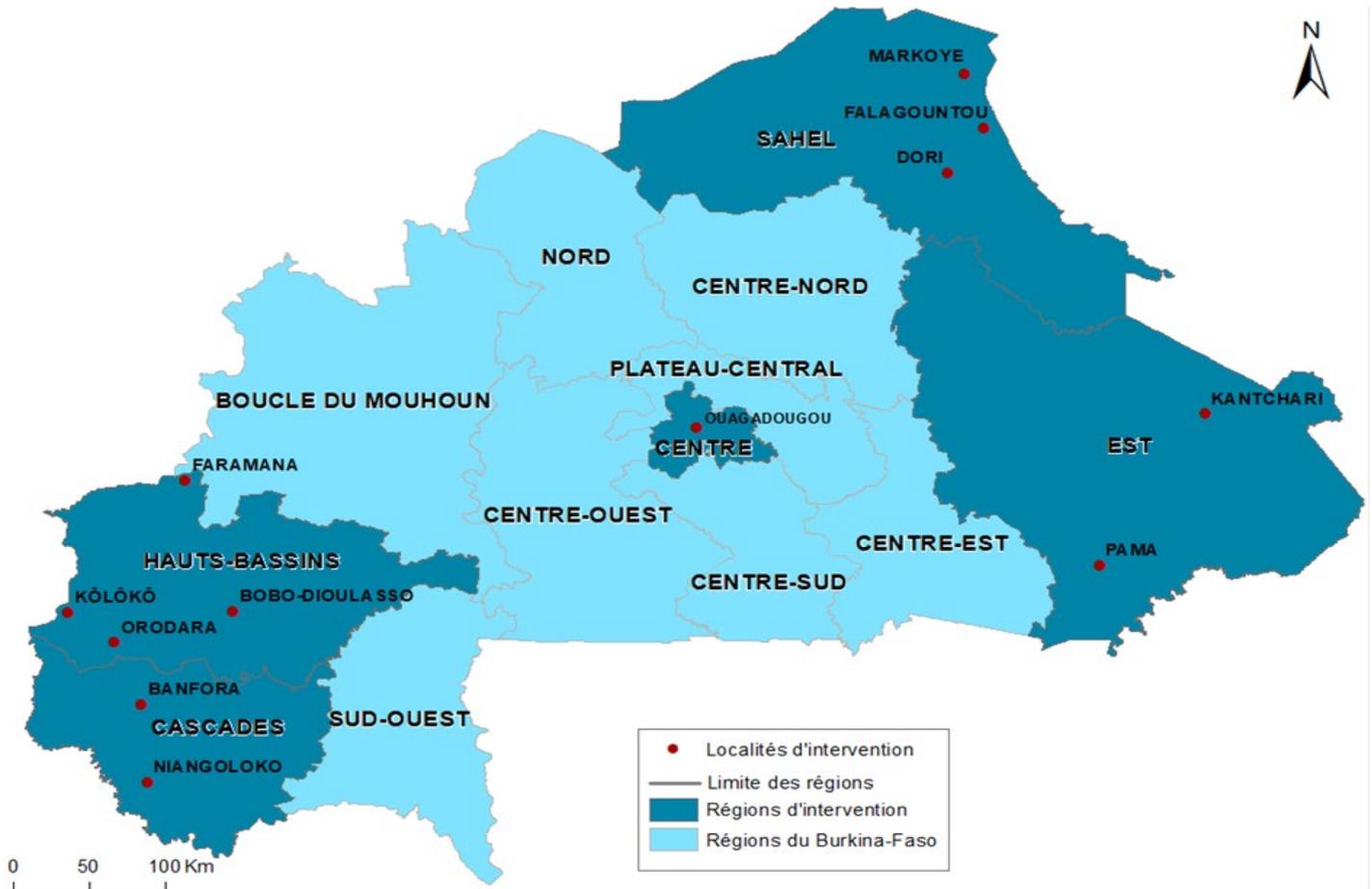


Quelques images du travail effectué au cours du mois de septembre 2021 par les équipes CIAUD Canada

Introduction

Le présent rapport, fait état de la situation de mise en œuvre du projet de monitoring des frontières dans les mouvements mixtes dans les cinq régions couvertes, à savoir le Centre, les Cascades, le Sahel, les Hauts Bassins et l'Est.

Carte : Localités couvertes par Région d'intervention du CIAUD



La carte ci-dessus montre les communes qui ont été couvertes par le projet depuis le mois de juin à ce jour. Les données analysées dans le présent rapport ont donc été collectées dans lesdites communes. Il s'agit notamment de :

- Markoye, Falangountou et Dori dans la Région du Sahel ;
- Kantchari et Pama dans la Région de l'Est ;
- Bobo-Dioulasso, Koloko et Faramana, Orodara dans la Région des Hauts Bassins ;
- Banfora et Niangoloko, dans la Région des Cascades ; et
- Ouagadougou dans la Région du Centre.

I- Développements majeurs

a. Faits saillants

Excepté la Région du Centre, la situation sécuritaire est restée préoccupante dans les quatre autres régions d'intervention du projet.

Ainsi, dans les Hauts Bassins deux attaques terroristes ont été relevées les 14 et 15 septembre dans le village de Mao situé à 4 km de Faramana.

Dans la région des Cascades plusieurs incidents particulièrement dans la zone de Mangodara ont été rapportés avec la présence régulière d'hommes armés non identifiés (HANI) le long des forêts longeant les localités de Kimini, Mitérédougou et Folonzo située dans la commune de Niangoloko. Ainsi le 02 septembre, suite à une attaque à Sirakoro, village situé à 20 kilomètres de Mangodara, un VDP a été enlevé et une personne blessée. Le 09 septembre, l'attaque du village de NoumoutiéDougou a enregistré 01 Dozo tué et occasionné la fermeture des CSPS de Diya, Sirakoro, NoumoutiéDougou. Le 17 septembre 2021, le village de NoumoutiéDougou dans la zone de Mangodara a fait l'objet d'attaque d'HANI.

Dans la Région de l'Est, il a été noté des irruptions d'HANI le long des routes nationales menant aux pays voisins. Ainsi, un convoi sécurisé d'une société minière a été la cible d'une attaque le 12 septembre par des HANI avec un bilan de six militaires tués.

Dans la région du Sahel il a été signalé l'assassinat d'un habitant du village d'Inawas par des hommes armés non identifiés dans la nuit du 29 au 30 septembre 2021. Ces derniers sont régulièrement signalés sur l'axe Markoye-Gorom Gorom où ils procèdent à des contrôles d'identité et recueillent des informations liées à l'ethnie des passagers des véhicules.

Il est important de rappeler que les frontières terrestres sont toujours fermées en raison de la COVID 19, ce qui a pour conséquence la restriction des mouvements des populations et le développement des voies de contournement.

MOUVEMENTS MIXTES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Activités réalisées durant la période couverte

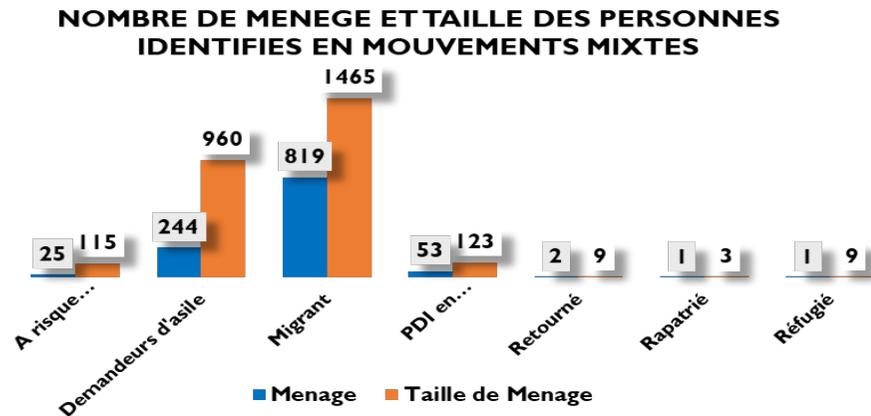
2.1. Collecte et analyse de données sur les mouvements mixtes

Pour une meilleure lecture des données, les PDI en mouvements transfrontaliers ont été analysés séparément des autres statuts pour chaque tendance.

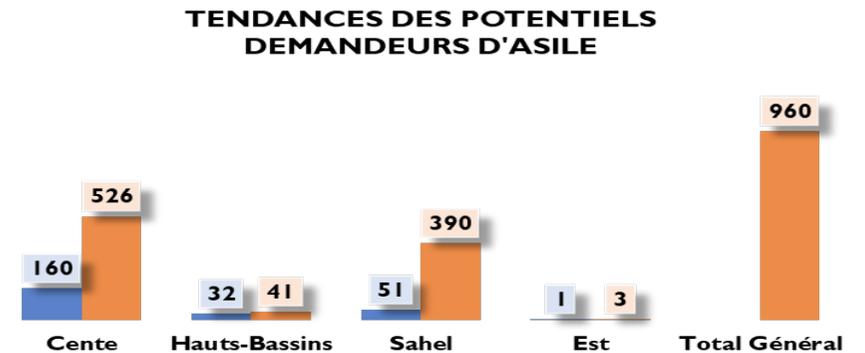
2.1.1. Tendances globales

Au cours de ce mois de septembre, au total, 2664 personnes (1145 ménages) en mouvements mixtes ont été identifiées contre 1483 (987 ménages) au cours du mois d'août 2021. On note une augmentation de 13,79% comparativement au précédent rapport. Parmi ces personnes, il a été identifié 115 personnes à risque d'apatridie (25 ménages) ; 960 personnes demandeurs d'asile (244 ménages) ; 1465 migrants économiques (819 ménages) ; 123 personnes déplacées internes traversant la frontière du Burkina Faso (53 ménages) ; 9 personnes retournés (2 ménages) ; 3 personnes rapatriés (1 ménage) et enfin, 9 personnes réfugiés en mouvement secondaire (1 ménage).

Graphique1. Tendances par Ménage



Tendances des personnes identifiées

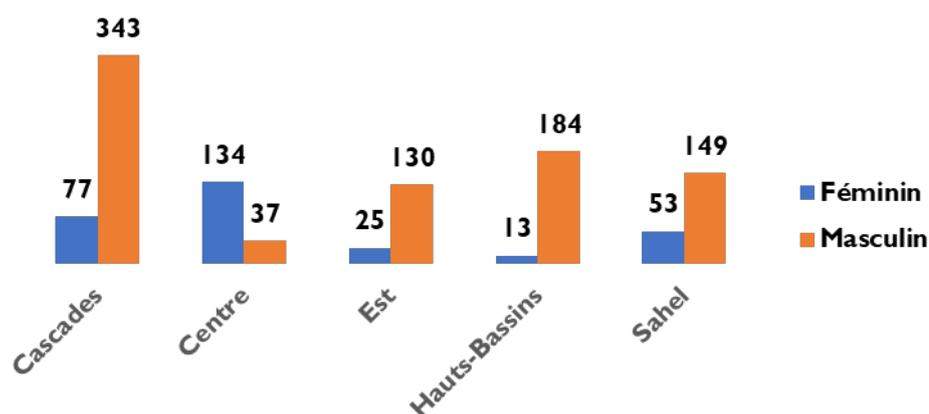


2.1.2. Tendances par sexe

Comparativement au mois d'août, la tendance est la même que le mois sous examen dans la mesure où les personnes de sexe masculin constitue le plus grand nombre par rapport aux personnes féminins en mouvement. Cependant, une différence est ressentie pour la région du Centre, qui a enregistré 134 personnes de sexe féminin contre 37 de sexe masculin. Ce nombre élevé de femmes pour cette région s'explique par le fait qu'il s'agisse de veuves ou de mères célibataires avec des enfants à charge, ayant perdues leurs époux ou compagnons suites aux différentes attaques et ont fini par prendre la fuite pour sauver leur vie et celle de leurs enfants. Par ailleurs, la région des Cascades a enregistré 343 hommes contre 77 femmes ; la région de l'Est a eu 130 hommes contre 25 femmes ; la région des Hauts Bassins a enregistré 184 hommes contre 13 femmes et dans le Sahel, 149 hommes contre 53 femmes. Le graphique 2 ci-dessous donne de manière explicite les différentes tendances enregistrées par rapport à chaque région.

Graphique 2

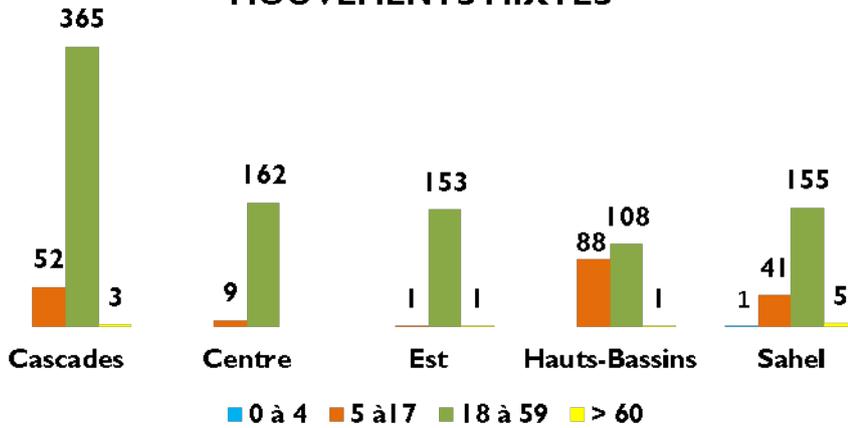
REPARTITION PAR SEXE ET PAR REGION DES PERSONNES IDENTIFIEES EN MOUVEMENT MIXTES



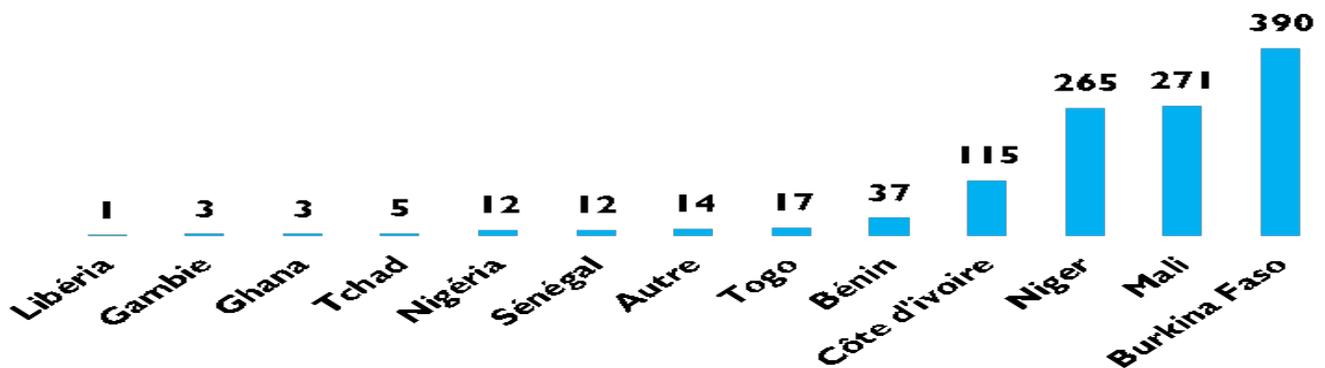
3. Tendances par âge

Le présent rapport note 943 personnes dont l'âge est compris entre 18 à 59 ans représentant 82,35 % des personnes profilées réparties comme suit : 31,88% dans la région des cascades, 14,15% au centre, 13,36% dans la région de l'Est, 09,43% dans les Hauts Bassins et 13,53% au sahel.

Il sied de mentionner que 191 mineurs (05-17ans) représentant 16,68% des personnes profilées ont été enregistrés dans les régions frontalières dans les Hauts bassins (88), les Cascades (52) et le Sahel (41). Avec l'aide des FDS les enfants identifiés dans ces flux en partance vers les pays voisins sont interceptés et référés vers les services de l'action humanitaire. Enfin, 10 personnes dont l'âge est supérieur à 60 ans ont été identifiées. Le graphique 3 ci-dessous explique bien les différentes tendances par région et par âge.

Graphique 3
REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE ET PAR REGION DES PERSONNES IDENTIFIEES EN MOUVEMENTS MIXTES

4. Tendances par pays d'origine

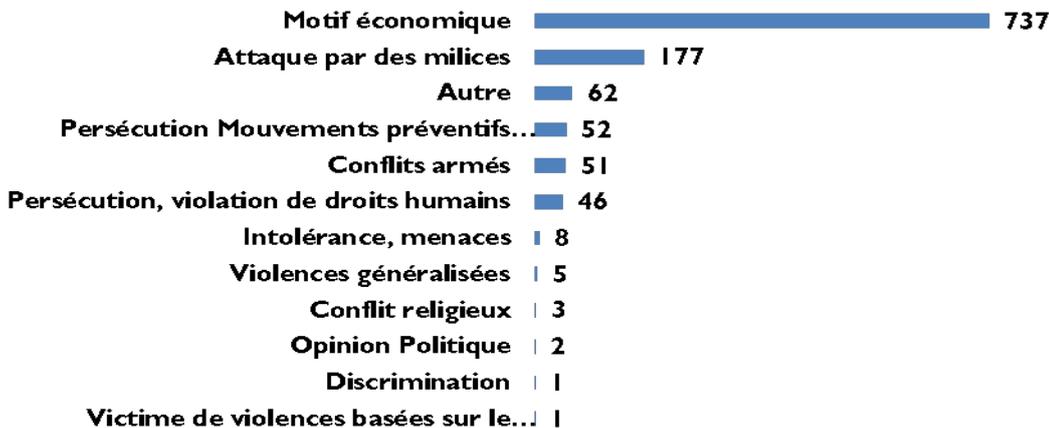
A la lecture du graphique ci-dessous, il ressort toujours comme le mois passé, que les personnes de nationalité burkinabè sont les plus nombreuses dans les mouvements mixtes et ce, malgré la fermeture officielle des frontières. On compte donc 390 burkinabè majoritairement migrants, suivi des maliens, 271, majoritairement des demandeurs d'asile, puis des nigériens, migrants et demandeurs d'asile. A leur suite, on enregistre 115 ivoiriens, 37 béninois, 17 togolais, 12 nigériens et 12 sénégalais. Les moniteurs ont également profilé 05 tchadiens, 03 ghanéens, 03 gambiens et enfin 01 libérien dont la majorité transitait par le Burkina Faso. A titre illustratif, le rapport note 1144 migrants ayant transités par le Burkina Faso vers une autre destination comme la France, Espagne, le Portugal, la Tunisie, le Sénégal, le Ghana, l'Italie etc. 960 demandeurs d'asile et 321 migrants dont leur destination est le Burkina Faso. Le graphique 4 ci-dessous précise les origines des personnes qui ont été enregistrées pour le mois de septembre 2021.

Graphique 4
PERSONNES IDENTIFIEES EN MOUVEMENTS MIXTES EN FONCTION DE LEURS PAYS D'ORIGINE


5. Raisons du voyage

Graphique 5.1. Ce graphique ne prend pas en compte les PDIs

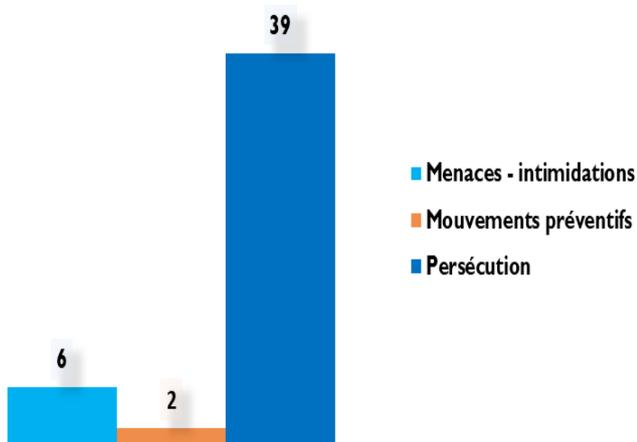
RAISONS DU DEPLACEMENT DES PERSONNES IDENTIFIEES EN MOUVEMENTS MIXTES



Les principales raisons de départ des personnes profilées sont des motifs économiques soit 61,05% des données collectées représentant 737 personnes contre 699 personnes le mois passé. Les attaques par les milices ont contraint 177 personnes à se déplacer, ainsi que 52 personnes à cause des persécutions ou en mouvements préventifs. Les conflits armés ont affecté 51 personnes qui cherchent la sécurité. 46 personnes en mouvement ont exprimé fuir des violations de droits humains.

Graphique 5.2. Les personnes déplacées internes

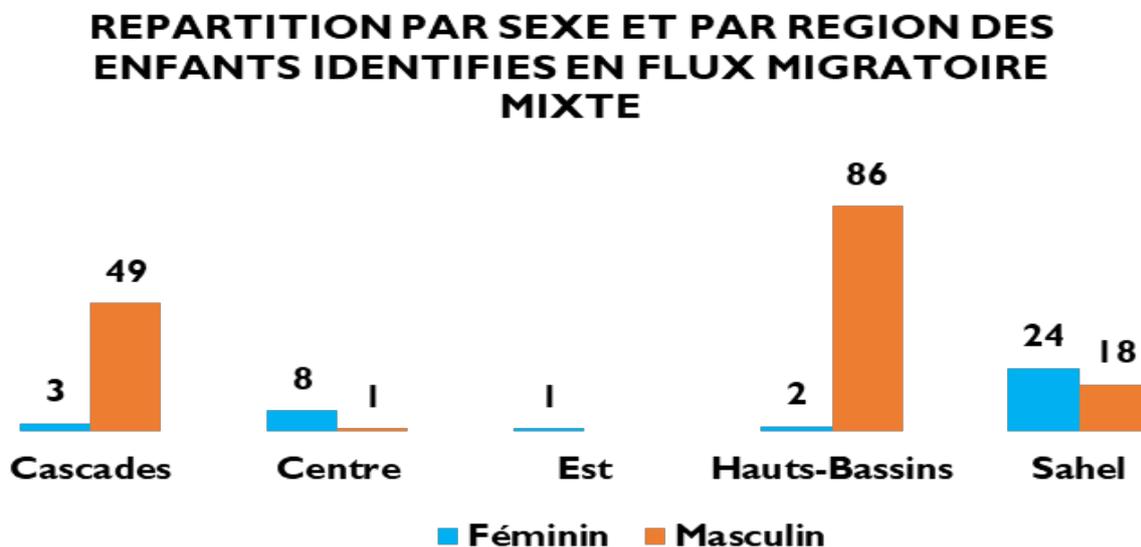
PERSONNES DEPLACEES INTERNES (PDI)



On note au total 52 personnes déplacées internes profilées en mouvements transfrontaliers vers la Côte d'Ivoire dont principalement 39 personnes pour les raisons de persécutions, menaces et intimidations et 06 pour les menaces et 2 personnes à titre préventif. On note une augmentation de ce nombre de sept personnes en plus, comparativement au mois d'août. De manière générale, la raison économique domine en grande partie. Cependant, les moniteurs les informent de la possibilité de demander l'asile une fois dans le pays de destination compte tenu de la situation sécuritaire sur le territoire burkinabè. Le graphique 5.2 donne les tendances des personnes déplacées internes se trouvant en mouvement transfrontalier.

6. Tendances au niveau des enfants

Graphique 6



Le graphique 6 ci-dessus nous fait le point de la situation des enfants identifiés dans chaque Région dans les mouvements mixtes. Dans la Région des Cascades, 49 mineurs de sexe masculin contre 03 de sexe féminin ont été identifiés ; dans le Centre, 08 filles contre 01 garçon ; dans les Hauts Bassins, 86 garçons contre 02 filles, dans le Sahel, 24 filles contre 18 garçons et dans l'Est, 01 fille enregistrée.

Au total, 192 enfants composés de 154 garçons et 38 filles ont été identifiés pendant la période sous examen représentant 16.77% de personnes profilées. Les enfants en mouvement le font principalement pour des raisons économiques. Ces derniers sont notamment en partance pour les pays voisins comme le Mali et la Côte d'Ivoire soit pour travailler dans des mines d'or ou dans les plantations.

III. Références

Le tableau ci-dessous nous fait le point des référencements fait au cours du mois de septembre 2021 :

Mois	Individus	Statut	Partenaires
Septembre 2021	526	Demandeurs d'asile	CONAREF Ouagadougou
	41	Demandeurs d'asile	CONAREF Bobo-Dioulasso
	01	Migrante	OIM Bobo
	01	Migrant mineur	Centre de transit et d'accueil Bobo
	52	Migrants mineurs	Action Sociale Koloko et DFID
	13	Migrants mineurs	Action Sociale Niangoloko
	01	Mineure victime de traite	Action Sociale Kantchari

NB : La migrante nigériane qui venait d'accoucher et dont le cas a été signalé à l'UNHCR Bobo-Dioulasso a d'abord été confiée au Centre de Transit et d'Accueil de Bobo-Dioulasso puis à l'OIM, qui a accepté de la prendre en charge.

IV. Risques liés au déplacement

Les risques majeurs identifiés pendant la période sous rapport cela selon les profils des personnes identifiées en mouvements migratoires mixtes sont : la traite de personnes, le viol, l'enrôlement par les groupes armés non identifiés, enlèvements, chantages, les risques liés au réseau de criminalité transnationale. De plus, les rackets, extorsions ou tracasseries routières de la part des FDS fait monnaie courante dans les déplacements.

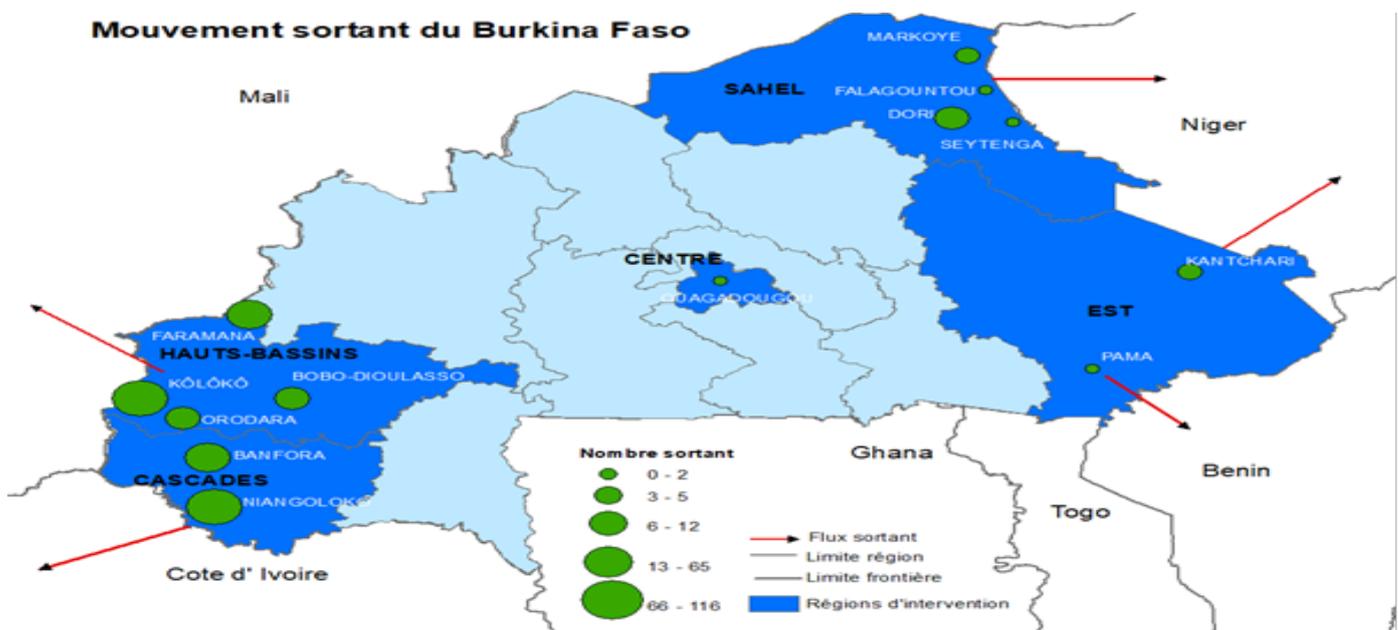
Pour les mineurs, l'abandon scolaire est à relever également. Des jeunes de moins de 18 ans rencontrés pendant le monitoring ont affirmé se rendre au Mali ou en Côte d'Ivoire pour travailler dans des sites miniers afin de préparer leur rentrée scolaire, tout en sachant qu'on est en pleine rentrée scolaire au Burkina Faso. Il en va de même pour les enfants et jeunes demandeurs d'asile dans les Hauts-Bassins.

V. Les axes de voyages

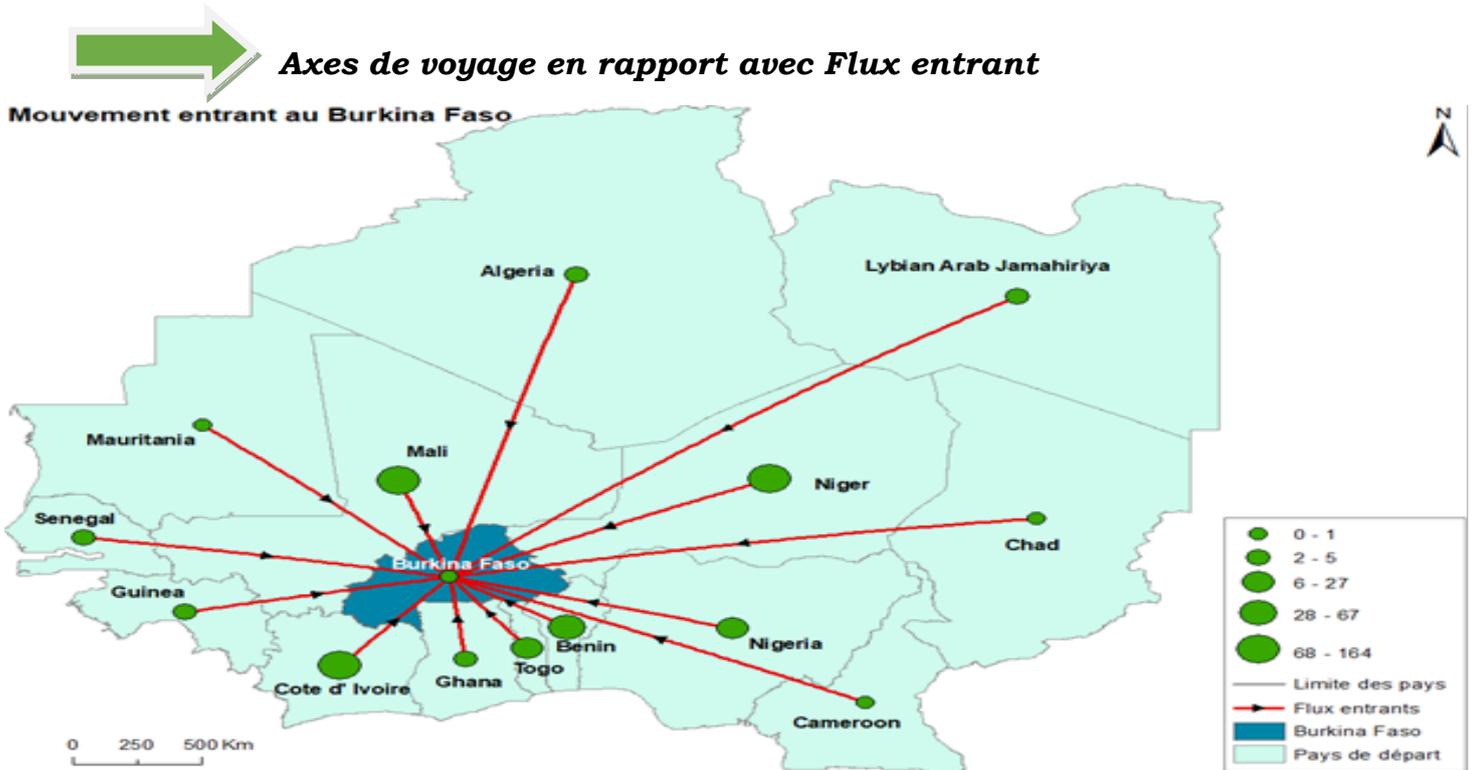
Voir les cartes ci-dessous



Axes de voyage en rapport avec le Flux sortant



A la lecture de la carte ci-dessus, on note que la plupart des personnes qui sortent passent par Koloko, Faramana, Oradora et Bobo Dioulasso pour les Hauts Bassins et Banfora et Niangoloko pour les Cascades. Ce qui justifié cela, est le fait que les pluies aient beaucoup ralenti donnant ainsi l'opportunité aux voyageurs de reprendre les mouvements sortants.



En termes de mouvements entrants au Burkina Faso, au cours de ce mois sous revue, la carte ci-dessus nous révèle les flux migratoires des personnes qui sont entrées au Burkina, soit en transit vers d'autres pays, soit pour demander l'asile au Burkina.

Les demandeurs d'asile ont été pris en compte dans les mouvements entrants en termes de ménage.

VI. Autres interventions en faveur des personnes en mouvement

6.1. Assistance aux PBS

Assistance apportée dans les Cascades, à des voyageurs vulnérables notamment en termes d'orientation, d'appui conseils et appui financier ou médical (achat de produits pharmaceutiques de première nécessité) afin de permettre à des migrants d'arriver à destination dans de meilleures conditions.

Il est nécessaire ici de noter que toutes les équipes sont dans le processus d'évaluation des besoins pour mieux appréhender l'assistance aux PBS. La première étape étant d'identifier leurs vulnérabilités ainsi que leurs besoins, les assistances pourront commencer finalement pendant le mois d'octobre, cela dans l'optique de mieux organiser ces activités avec l'appui technique d'autres partenaires du HCR telles que CREDO et VSF.

6.2. Rencontres et autres actions dans le cadre des activités du CIAUD

- 13 septembre 2021, participation à la réunion de coordination des partenaires du HCR à Bobo Dioulasso;
- Finalisation du processus de sélection des bénéficiaires du projet « moyens d'existence dans le cadre des mouvements mixtes » ;
- 27 septembre 2021 *séance de travail et signature de convention de partenariat* avec l'association TON
- Participation à des rencontres et autres cadres de concertation régionale en matière de protection ;

- Participation à la réunion du cluster protection avec la mission des experts sur la protection des PDI le 22 septembre ;
- Organisation et tenue du Groupe de Travail sur la migration mixte dans les locaux de CIAUD, le 23 septembre ;
- Participation à l'atelier de validation du plan d'actions national du dialogue régional de protection et de solutions dans le cadre des déplacements forcés au Sahel (Bamako Process) organisé par la CONAREF et le HCR, le 28 septembre 2021 ;
- La rencontre avec les représentants des réfugiés pour l'annulation officielle du projet moyen d'existence pour l'année 2021 dans la Région du Centre (et de l'Est, mais la rencontre s'est tenue pour ce qui concerne la région du centre), lancé par le HCR par le biais de CIAUD Canada avec VSF ;
- La participation à la réunion de coordination inter acteur le 9 septembre 2021 où la session de plaidoyer à l'endroit de la faitière des transporteurs en perspective a été vivement encouragée
- Atelier d'appui conseil au profit des services de l'état civil de la commune de Faramana le mercredi 15 Septembre 2021;
- Dans le cadre de l'assistance aux demandeurs d'asile et aux réfugiés vulnérables en perspective, des démarches ont été engagées auprès de la Direction régionale de la santé afin que ce détachement du gouvernement en charge de la santé puisse accompagner le CIAUD CANADA avec des MILDA (Moustiquaire Imprégnée à Longue Durée d'Action) comme contribution à la lutte contre le paludisme en contexte de mouvements mixtes dans les Hauts Bassins ;
- Participation à la mission de familiarisation dans la Région de l'Est du Représentant Adjoint de l'UNHCR du 8 au 11 septembre ;
- Participation à la rencontre HCR/Partenaires sous la Direction du Représentant adjoint



6.3. Activités de sensibilisation

Plusieurs activités de sensibilisations ont été organisées dans les Régions du Centre, des Hauts Bassins, des Cascades, de l'Est et du Sahel.



Les thèmes abordés sont :

- Le rôle du moniteur des mouvements mixtes ;
- Sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière ;
- Sensibilisation sur la Cohésion sociale ;
- Information sur la possibilité de demander l'asile en Côte d'Ivoire pour les PDIs en mouvements transfrontaliers vers ce pays
- Information sur la procédure de demande d'asile ;

Les personnes touchées

	Hommes	Femmes	Total
05 à 17 ans	04	03	07
18 à 59 ans	541	694	1235
60 ans et plus	00	00	00
Total	545	697	1242

Ces sensibilisations ont été faites dans le respect des gestes barrières contre la Covid 19 du 1^{er} septembre au 30 septembre 2021. Dans la région du Sahel, les quartiers petit Paris, Nyarala et Torody pour Dori ; le quartier non loti pour Falangountou et le secteur 1 de Seytenga ; dans la Région du Centre, les quartiers Sakoula, Paglayiri, Cissin, Tanguin et quelques gares routières. Le samedi 18 septembre 2021 a eu lieu à Koloko une séance de sensibilisation à l'endroit des enfants et des jeunes de Koloko et environs en collaboration avec les acteurs du programme DFID et l'Action sociale. À Faramana, à Koloko, à Bobo-Dioulasso et à Orodara, les migrants ont été sensibilisés sur les acteurs à qui ils peuvent se référer en cas de détresse sur leurs trajets, dans les pays de départ, les pays de transit et les pays de destination. Dans la région des Cascades, le 10 septembre 2021, une séance de communication sur le projet avec le personnel et responsables des syndicats des Gares de Mangodara, Sidéradougu et Sobara a eu lieu. Le 21 Septembre 2021 à KOSSARA, une causerie débat a été réalisée sur la traite des enfants avec 36 personnes de sexe masculin dont l'âge varie de 5 à 59 ans. Cette rencontre a vu la participation que d'hommes, parce qu'elle s'est tenue la nuit, autour d'un thé, en raison des activités de chacun les matins et des pluies. Mais d'autres cadres sont prévues pour mobiliser et impliquer les femmes et les filles. Enfin le mercredi 22 septembre à Djanabamba au secteur 8 de Banfora, une séance de sensibilisation sur « la contribution de la femme dans la lutte contre la traite des enfants » a été réalisée.



6.4. Plaidoyer

Il serait souhaitable le HCR accélère les démarches auprès de la CONAREF afin de permettre aux potentiels demandeurs d'asile du Sahel de bénéficier du référencement pour entamer leur processus d'asile.

COVID 19

Au 30 septembre 2021, il est enregistré au Burkina Faso, 28 nouveaux cas confirmés de Covid 19 (18 cas à Ouagadougou, 7 cas à Bobo Dioulasso, 1 cas à Niangoloko, 1 cas à Banfora et 1 cas à Kaya). Nombre de cas confirmés depuis le 09 mars 2020, 14290 cas, dont 5328 femmes et 8962 hommes. Nombre total des personnes décédées au 30 septembre 2021 est 187 personnes.

258.132 Nombre de personnes vaccinées au Burkina.

L'impact de la COVID 19 sur les flux migratoires, demeure la fermeture des frontières qui occasionne une restriction des mouvements de populations. Cela entraîne la création des voies de contournement. Ces voies étant dénuées de tout contrôle des autorités chargées de la protection, elles constituent des points dangereux pour les moniteurs d'une part et constituent les lieux enregistrant le plus de migrants dans les migrations mixtes d'autre part. Une cartographie des voies de contournement est en cours de réalisation. Des échanges avec les acteurs au niveau des frontières ont été entamés pour faire ressortir l'impact réel de la fermeture des frontières et si possible les voies de contournement.

Impact du COVID-19 sur l'accès au territoire et à l'asile des mouvements mixtes

VII. Défis/gaps rencontrés pendant la période sous revue :

Les principales difficultés rencontrées au cours de ce mois d'activités se résument comme suit :

- La fermeture des frontières
- Le défi sécuritaire et sanitaire
- La prise en charge des migrants vulnérables ne relevant pas forcément du mandat du HCR
- L'enregistrement des demandeurs d'asile nigériens

VIII. Recommandations

Au terme de ce mois de travail, les recommandations formulées sont :

- Assister les demandeurs d'asile vulnérables identifiés en vivres et non vivres ou en cash
- Fournir un appui psychologique pour les demandeurs d'asiles vulnérables ;
- Faciliter la maintenance et la carburant des motos du Centre.

Avec l'Action Sociale, il nous faut aller vers des conventions avec les représentations communales. Cela, pour la raison suivante : l'accompagnement et les ressources que les ONG donnent à l'Action Sociale souvent ne se limitent que dans le sommet de la hiérarchie sans toucher les représentations à la base qui sont sur le terrain et vivent des défis quotidiens. La hiérarchie en d'autres termes fait main basse sur les ressources allouées à l'appui à la prise en charge des personnes référées. Partant de cette expérience, nous pensons qu'il serait lieu d'aller vers des mémorandums au niveau communal

IX. Activités majeures prévues

Dans le cadre de la poursuite de nos activités et d'une meilleure atteinte de nos objectifs, les grandes lignes qui seront abordées au cours du mois de septembre sont les suivantes :

- ✓ Poursuite de l'identification des personnes se trouvant en mouvements mixtes dans les zones d'intervention couvertes par le projet et les actions de réponses
- ✓ Poursuite des sensibilisations,
- ✓ Assistance aux PBS vulnérables identifiées dans les flux mixtes ;
- ✓ Identifier les voies de contournement des personnes en mouvements
- ✓ Poursuite des travaux de réhabilitation des points d'écoutes
- ✓ Entamer le processus de mise en place du cadre de concertation des acteurs de l'asile et migration + PDIs au niveau région des cascades
- ✓ Renforcement des capacités des acteurs du transport à Dori le 19 /10/2021)
- ✓ Finaliser et transmettre le rapport d'évaluation des AGR 2020

Conclusion

En résumé, il sied de relever que le mois de septembre 2021 a été marqué par une augmentation des personnes se trouvant en mouvements mixtes comparativement au mois d'août 2021 soit un taux de 13,79%. Au moins 1094 personnes ont émis le besoin d'avoir une protection internationale soit 41,06% du chiffre global des personnes identifiées. Le rapport note 192 enfants identifiés dont les raisons de voyage sont surtout économiques : la recherche du travail dans les plantations et les mines. Une remise en question de cette problématique de déplacement des enfants devrait interpeller les autorités dans la mesure où la communauté internationale interdit le travail d'enfant. En plus, le présent rapport note aussi que les jeunes dont l'âge varie entre 19 à 59 ans ont été plus nombreux à 82,35%, suivi des personnes dont l'âge est de 5 à 17 soit 190 personnes ; les personnes âgées de plus de 60 ans viennent en troisième position et enfin les enfants de 0 à 4 ans.

Les mineurs identifiés en partance vers les pays voisins ont été référés aux services de l'action sociale pour une prise en charge. Ceci ramène à dire que la majorité des personnes identifiées sont de nationalité burkinabè qui se sont trouvées en mouvement transfrontalier mixte, suivies des maliens, des nigériens, des ivoiriens, béninois, togolais, nigériens et sénégalais.

Pour clore, les principales raisons de départ des personnes profilées sont des motifs économiques soit 61,05% des données collectées représentant 737 personnes contre 699 personnes le mois passé. Les attaques par les milices ont contraint 177 personnes à se déplacer, ainsi que 52 personnes à cause des persécutions ou en mouvements préventifs. Les conflits armés ont affecté 51 personnes qui cherchent la sécurité. 46 personnes en mouvement ont exprimé fuir des violations de droits humains dont la plupart sont des maliens, des nigériens et des nigériens.